

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC  
DIVISION DE QUÉBEC  
No cour: 200-11-026648-207  
No dossier: 43-147209

COUR SUPÉRIEURE  
« En matière de faillite »

**DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :** 9360-0526 Québec inc., corporation légalement constituée, ayant fait affaires sous les noms « EFQ » et « Les Équipements de forage du Québec » au 201, avenue Boyer, St-Charles-de-Bellechasse (Québec)

### **DEMANDE DE SOUMISSIONS**

Le syndic fait appel à des soumissions pour la vente des biens ci-après décrits :

| <b>LOTS</b> | <b>DESCRIPTIONS</b>   | <b>VALEURS<br/>MARCHANDES<br/>ESTIMÉES PAR SIS<br/>SERVICES INC.</b> |
|-------------|---|--|
| 1           | Équipements, outillage et mobilier   Soudeuse, compresseur à air électrique, terrière, tour à métal horizontale, scie à métal horizontale, mobilier de bureau, etc. | 42 200 \$  |
| 2           | Équipements roulants   Chariot élévateur au diesel « Clark », modèle CPX50 et tracteur de ferme « International »   | 5 000 \$   |
| 3           | Tracteur à gazon « Ariens », modèle IkonX   | 2 800 \$   |

Toute personne désirant des renseignements supplémentaires sur les actifs ci-dessus décrits est priée de communiquer avec M. Guillaume Therrien au 418 833-0661, poste 3305 ou au 1 866 833-1054.

### **VISITE DES ACTIFS**

Les lots 1 à 3 inclusivement pourront être visités au 201, avenue Boyer à St-Charles-de-Bellechasse, le 24 septembre 2020 sur **rendez-vous seulement**. Pour ce faire, vous devez **obligatoirement** communiquer avec SIS Services inc. au 418 666-1888 pour qu'une plage horaire vous soit spécifiquement désignée. Lors de la visite des actifs, le port du masque est obligatoire.

### **RÉCEPTION DES SOUMISSIONS**

Toutes les soumissions devront être acheminées au bureau du syndic sis au 815, boulevard Lebourgneuf, bureau 401 à Québec, avant 15 h, le 30 septembre 2020.

Les soumissions peuvent être transmises par la poste au bureau du syndic, par fax au 418 833-3191 ou par courriel à [soumissions@ln.ca](mailto:soumissions@ln.ca).

Un dépôt minimum de 10 % du montant de la soumission est exigé pour les soumissions de 50 000 \$ et plus sous forme de mandat poste ou chèque certifié à l'ordre de Lemieux Nolet inc.

### **OUVERTURE DES SOUMISSIONS**

L'ouverture des soumissions aura lieu à 15 h, le 30 septembre 2020 au bureau du syndic, 815, boulevard Lebourgneuf, bureau 401 à Québec, et ce, **sans la présence des soumissionnaires**.

### **AUTRES CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS**

Les modalités et conditions se rapportant aux soumissions et à la vente des biens pourront être obtenues au bureau du syndic ou lors de la visite des actifs. Ces conditions et réserves font partie intégrante de la présente demande de soumissions et la responsabilité en incombe à chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

Fait à Québec, ce 18<sup>e</sup> jour de septembre 2020.

LEMIEUX NOLET INC.  
Sylvain Lachance, CPA, CMA, CIRP, SAI  
Responsable de l'actif



## SOMMAIRE ET DESCRIPTIONS DES LOTS

Nom du dossier : 9360-0526 Québec inc.  
(Équipements de forage du Québec)

Numéro SIS : K235

Adresse : 201, av. Boyer à St-Charles-de-Bellechasse

Date de l'inventaire : 20 août 2020 20 août 2020  
(amendé le 09/09/2020)

| Numéro des lots | Description des lots   | Valeur marchande (\$) | Page |
|-----------------|--|-----------------------|------|
| 1               | Équipements, outillage et mobilier de bureau, compresseur à air électrique, terrière, tour à métal horizontale, etc. | 42 200                | 1-3  |
| 2               | Équipement roulant comprenant : chariot élévateur et tracteur de ferme   | 5 000                 | 4    |
| 3               | Équipement roulant comprenant : tracteur à gazon   | 2 800                 | 5    |

Total : 50 000

## DÉFINITION DE LA VALEUR ET MÉTHODE D'ÉVALUATION

### Valeur marchande

C'est une estimation du prix au comptant le plus probable qui pourrait être convenu dans un marché libre et sans restriction, entre un acheteur consentant et averti désirant acheter et un vendeur consentant et averti désirant vendre, sans lien de dépendance, lorsque ni l'acheteur, ni le vendeur ne sont contraints d'agir.

La valeur a été déterminée en estimant le coût de remplacement à neuf de l'actif en y soustrayant les éléments de dépréciation et/ou en recueillant des données comparables provenant de vente d'équipements usagés ou de sites de données référentielles ajustant la valeur selon certaines différences possibles et/ou expertise personnelle.

## LÉGENDE ET DÉFINITIONS DES CATÉGORIES D'ACTIFS

|   |   |
|---|---|
| <b>E</b> <u>Équipement et outillage</u>                     | "Équipement d'atelier et d'usine et/ou de restaurant nécessaire en vue d'une activité déterminée. Inclus généralement l'équipement standard et celui spécifique au type d'entreprise, l'équipement d'entreposage et autres et/ou les petits outils nécessaires à une profession et/ou à un métier. (ex: outils manuels, pneumatiques, électriques, coffres d'outils, etc.)" |
| <b>T</b> <u>Équipement roulant</u>                          | "Équipement roulant et machinerie lourde servant généralement à la manutention et étant utilisé principalement hors-route tel que: chargeur, chariot-élévateur, nacelles et autres."  |
| <b>B</b> <u>Mobilier de bureau et matériel informatique</u> | "Inclus généralement le mobilier, l'équipement de bureau, la papeterie et les fournitures et/ou biens servant au traitement informatique des données. (ex: serveur, moniteur, ordinateur, imprimante, etc.) Sauf si mention contraire, les logiciels sont exclus du présent rapport."   |

## AVIS RELATIF À LA VENTE DES ACTIFS

Ce document doit être lu et considéré conjointement avec le document des modalités et conditions de vente qui est fourni par le responsable des éléments d'actif. Il est de la responsabilité des visiteurs de s'assurer d'obtenir copie de ces documents.

Il est clair que l'acheteur ne peut pas et ne devrait pas compter uniquement sur ces informations pour décider d'acheter une partie ou la totalité des éléments d'actif à vendre. Chaque acheteur doit compter sur sa propre inspection.

Ce document ne constitue pas une offre de vente.

Il n'y a aucune garantie sur les biens indiqués dans ce rapport quant à leur description, leur état, leur qualité et leur valeur.

Les biens de catégorie "H" (biens sujets à propriété de tierces parties) ne font pas partie de l'appel d'offres et sont mentionnés dans ce cahier à titre informatif seulement.

À moins d'avis contraire, les valeurs indiquées sont en dollars canadiens.

# Lot 1

Type de biens : Mobilier de bureau et matériel informatique

Base d'évaluation : Valeur marchande

Date de l'évaluation: 20 août 2020

| No item | Photographie | Description | Qté | Valeur unitaire | Valeur (\$) |
|---------|--------------|-------------|-----|-----------------|-------------|
|---------|--------------|-------------|-----|-----------------|-------------|

## 201, av. Boyer à St-Charles-de-Bellechasse

B-01 1 500



Ensemble comprenant :  
4 étagères assorties  
4 bureaux assortis  
Appareil multifonctions "Brother"  
Moniteur, 2 claviers  
Réfrigérateur  
Classeur vertical, 2 tiroirs, en métal  
Déchiqueteuse à papier  
2 fauteuils pneumatiques, ajustables  
Four micro-ondes  
Grille électrique  
Etc.

E-01 1 25 000



Ensemble comprenant :  
Soudeuse "Power Fist "  
Rallonges pour foreuses assorties  
Embouts pour forage assortis  
Boulonnerie assorties  
Etc.

E-02 1 2 500



Compresseur à air électrique  
Moteur à vis, 30 HP




Marque: Quincy  
Modèle: QMB-30  
No Série: N/D

# Lot 1

Type de biens : Équipement et outillage

Base d'évaluation : Valeur marchande

Date de l'évaluation: 20 août 2020

| No item | Photographie  | Description  | Qté | Valeur unitaire | Valeur (\$) |
|---------|---|--|-----|-----------------|-------------|
| E-05    |    | Ensemble de 4 réservoirs et échappements (pour moteur 5000 HP) | 1   |                 | 10 000      |
| E-06    |   | Terrière, 1,2 mètres P.T.O.                                    | 1   |                 | 2 000       |
| E-07    |  | Centre d'usinage vertical "Victoria"<br>Ser. : 4342 159        | 1   |                 | 1 000       |



\*Non branché

# Lot 1

Type de biens : Équipement et outillage

Base d'évaluation : Valeur marchande

Date de l'évaluation: 20 août 2020

| No item | Photographie   | Description   | Qté | Valeur unitaire | Valeur (\$)   |
|---------|--|---|-----|-----------------|---------------|
| E-08    |   | <p>Tour à métal horizontale, 8'<br/>Avec 2 mandrins<br/>Sur 600 volts<br/>4 mords pour tour à métal</p> <p>Marque: Zaklady<br/>Modèle: Mechaniczne Tarnow<br/>No Série: 2590</p> <p>*Non branchée</p> | 1   |                 | 1 000         |
| E-09    |  | <p>Scie à métal horizontale "Forte", 8"</p> <p>* Brisée<br/>**Non branchée</p>  | 1   |                 | 200           |
|         |  |   |     | <b>Total:</b>   | <b>42 200</b> |

# Lot 2

Type de biens : Équipement roulant

Base d'évaluation : Valeur marchande

Date de l'évaluation: 20 août 2020

| No item | Photographie | Description | Qté | Valeur unitaire | Valeur (\$) |
|---------|--------------|-------------|-----|-----------------|-------------|
|---------|--------------|-------------|-----|-----------------|-------------|

## 201, av. Boyer à St-Charles-de-Bellechasse

T-01  Chariot élévateur au diesel, roues avant doubles 1 4 500

Mât, 3 sections  
Fourches, 4'  
Capacité : 5 000 lbs  
Etc.

Marque: Clark  
Modèle: CPX50  
No Série: CPX71CU-0075-9077FB  
Moteur: Diesel  
Heures: +/- 9500

\* Il manque une roue

T-07  Tracteur de ferme 1 500

Marque: International  
Modèle: 624  
No Série: NT811444

\* Bon pour les pièces

**Total: 5 000**

# Lot 3


Type de biens : Équipement roulant

Base d'évaluation : Valeur marchande

Date de l'évaluation: 20 août 2020

| No item | Photographie | Description | Qté | Valeur unitaire | Valeur (\$) |
|---------|--------------|-------------|-----|-----------------|-------------|
|---------|--------------|-------------|-----|-----------------|-------------|

## 201, av. Boyer à St-Charles-de-Bellechasse

|      |   |  |   |  |       |
|------|---|--|---|--|-------|
| T-08 |  | Tondeuse à gazon<br>Dimension de coupe, 42"<br>Avec moteur "Kohler", mod. : 7000, ser. : 22 HP | 1 |  | 2 800 |
|------|---|--|---|--|-------|

Marque: Ariens  
Modèle: IkonX  
No Série: 915220 000604  
Année: 2017  
Heures: 710

**Total: 2 800**



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC  
DIVISION DE QUÉBEC  
NO DE COUR: 200-11-026648-207  
NO SUR: 43-147209

COUR SUPÉRIEURE  
« En matière de faillite »

**DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :**      **9360-0526 Québec inc., corporation légalement constituée, ayant fait affaires sous les noms « EFQ » et « Les Équipements de forage du Québec » au 201, avenue Boyer, St-Charles-de-Bellechasse (Québec)**

**FORMULAIRE D'OFFRE D'ACHAT ET CONDITIONS ET RÉSERVES  
SE RAPPORTANT À LA VENTE DE BIENS**

Je soussigné (e), \_\_\_\_\_ « l'Acheteur » soumet la présente offre d'achat afin d'acquérir les biens suivants :

| <b><u>Lot</u></b> | <b><u>Description</u></b>  | <b><u>Biens visés par l'offre<br/>oui / non</u></b> | <b><u>Montant<br/>de l'offre</u></b> |
|-------------------|--|---|--------------------------------------|
| 1                 | <b>Équipements, outillage et mobilier   Soudeuse, compresseur à air électrique, terrière, tour à métal horizontale, scie à métal horizontale, mobilier de bureau, etc.</b> |   |                                      |
| 2                 | <b>Équipements roulants   Chariot élévateur au diesel « Clark », modèle CPX50 et tracteur de ferme « International »</b>   |   |                                      |
| 3                 | <b>Tracteur à gazon « Ariens », modèle IkonX</b>   |   |                                      |

Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et de la vente des biens.

- Les soumissions peuvent être transmises par la poste au bureau du syndic, par fax au 418 833-3191 ou par courriel à [soumissions@ln.ca](mailto:soumissions@ln.ca).
- Pour les offres supérieures à 50 000 \$, un dépôt minimum de 10 % du montant de la soumission à titre de dépôt sur soumission, par chèque visé, traite bancaire ou mandat poste fait à l'ordre de Lemieux Nolet inc., doit accompagner chaque soumission.
- Lorsque le soumissionnaire retire sa soumission dans la période de quarante-huit (48) heures avant l'heure fixée pour l'ouverture des soumissions ou jusqu'à ce qu'il reçoive un avis du résultat des soumissions, le dépôt du soumissionnaire sera confisqué à titre de dommages et intérêts payés par le soumissionnaire au syndic sans préjudice aux autres recours du syndic.
- La plus élevée ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée et les inspecteurs et le syndic se réservent le droit de rejeter toutes les soumissions.
- Le syndic et les inspecteurs se réservent le droit de disposer des biens de toutes autres manières prévues à la Loi.
- Les soumissions seront acceptées en présumant que le soumissionnaire a examiné les biens offerts en vente, s'est fié entièrement sur son examen et enquête et aucune garantie ou condition n'est donnée ou ne peut être sous-entendue quant à la description ou l'état des biens de quelque manière que ce soit.

\_\_\_\_\_  
Initiale

7. Les biens sont vendus tels quels, sans garantie aucune et dans l'état où ils se trouvent au moment de la visite d'actifs. Si jamais, au moment de la vente, des biens sont manquants ou enlevés par le syndic suite à une réclamation, un ajustement sera accordé à l'acheteur, égal au montant offert pour ce bien par l'acheteur si celui-ci dans son offre a précisé le prix offert pour ce bien particulier ou sinon égal à la proportion de la valeur dudit bien dans l'inventaire du syndic par rapport au prix offert par l'acheteur sur la valeur totale de ceux-ci dans l'inventaire du syndic. Si jamais l'ajustement dépasse 30 % de la valeur totale des biens achetés, l'adjudicataire pourra annuler son offre et le syndic lui remettra son dépôt.
8. Le dépôt sera remis au soumissionnaire si la soumission n'est pas acceptée.
9. À moins d'indications contraires clairement énoncées dans la soumission, toute taxe s'appliquant à ladite vente est en sus du prix soumissionné.
10. Les adjudicataires doivent prendre possession des biens, autres que des immeubles, dans les cinq (5) jours suivant la date d'acceptation de leur offre à moins que les inspecteurs ou le tribunal n'autorisent un plus long délai.
11. Les adjudicataires doivent payer le solde dû sur l'achat des biens autres que des immeubles dans les cinq (5) jours suivant la date d'acceptation de leur offre ou avant d'en prendre possession, selon celle de ces deux dates qui est la première, à moins que les inspecteurs ou le tribunal n'autorisent un plus long délai.
12. Lorsque l'adjudicataire fait défaut de se conformer à une quelconque des exigences en vertu des présentes, il devra assumer toute dépense additionnelle survenue à l'actif à la suite de son défaut.
13. Lorsque l'adjudicataire fait défaut de payer les dépenses additionnelles mentionnées à l'alinéa 12 ou que l'adjudicataire fait tout simplement défaut de se conformer aux exigences des alinéas 10, 11, 22, 23 et 24, le syndic pourra, sur préavis de trois (3) jours, révoquer l'acceptation de la soumission et confisquer le dépôt à titre de dommages et intérêts sous toute réserve des droits du syndic de réclamer à l'adjudicataire les frais et honoraires encourus pour revendre le bien ainsi que la différence entre le prix de vente obtenu et le prix qu'avait soumissionné l'adjudicataire.
14. Nonobstant ce qui est prévu aux présentes, si l'adjudicataire prend possession des biens vendus avant d'en avoir payé le prix d'achat en entier, un intérêt au taux bancaire courant ou au taux d'intérêt sur le financement affectant les biens vendus selon le plus élevé des deux sera chargé à l'adjudicataire.
15. Les soumissions devront indiquer de façon précise quel montant de leur offre globale ils attribuent à chacun des lots ou partie de lot.
16. Lorsqu'une soumission est assujettie à une condition, la soumission doit énoncer le montant de la soumission si la condition énoncée dans la soumission est acceptée par le syndic et les inspecteurs, et le montant de la soumission si la condition n'est pas acceptée.
17. Lorsqu'une soumission est assujettie à une condition et que la soumission ne mentionne qu'un montant, ce montant sera considéré comme étant le montant de la soumission si les conditions énoncées dans la soumission ne sont pas acceptées par le syndic et les inspecteurs.
18. Lorsqu'il y a offre de vendre pour le compte de l'actif, ces conditions s'appliquent à l'offre compte tenu des adaptations de circonstance et une garantie de réalisation minimale pour l'actif doit être énoncée dans l'offre.
19. Si les biens vendus sont situés dans un local loué, l'adjudicataire devra remettre les lieux dans un état de propreté et de conformité aux normes de construction eu égard aux biens ou défauts causés par l'enlèvement d'un bien vendu.
20. Sans restreindre les obligations du soumissionnaire telles que précitées, le syndic se réserve le droit, à son gré, de renoncer à une quelconque condition ou obligation du soumissionnaire.

#### AUTRES CONDITION ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS

21. Dans la mesure où une soumission est acceptée, l'acceptation sera communiquée avec avis écrit au soumissionnaire à l'adresse indiquée dans sa soumission, tel avis pouvant être transmis, à la discrétion du syndic, soit par courriel, par télécopieur ou par courrier. Le cachet de la poste ou la date de transmission du courriel ou de la télécopie fera foi de la date d'envoi.

22. Le syndic se réserve le droit de fixer les termes et conditions de la livraison des actifs.

**CONDITIONS PARTICULIÈRES À L'ACHETEUR**

23. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
24. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**COORDONNÉES DE L'ACHETEUR**

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Personne contact : \_\_\_\_\_  
No de téléphone : Bureau : \_\_\_\_\_ Cellulaire : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_  
Adresse courriel \_\_\_\_\_

Je, \_\_\_\_\_, reconnais avoir pris connaissance des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens .

Signé à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 2020.

\_\_\_\_\_  
Acheteur